Image not found or type unknown

Démissioner pour monter une entreprise et attribution de marchés

Par **sardine**, le **06/09/2013** à **22:46**

Bonjour,
[s]**CONTEXT[/s]E :** je suis actuellement salarié d'une entreprise privée.
Ma société est en pleine expansion et va devoir d'ici quelques moi sous-traiter un bonne partie de son business du fait de cette croissance et de l'impossibilité d'augmenter sa capacité de production.

[s]**LE PROJE[/s]T :** nous sommes 4 cadres de cette entreprise A à imaginer de s'associer dans une affaire qui assurerai la sous-traitance des productions que notre société n'est pas en mesure de réaliser.
On imagine donc le projet de monter cette société (entreprise B) à 4 et que l'un d'entre nous sorte de l'entreprise A pour diriger la société B. Les 3 autres cadres restant dans la société A pourrait orienter les marchés vers la société B.
Sachant qu'à ce jour le directeur de site de l'entreprise A (qui ferait parti des actionnaires de l'entreprise B) à autorité pour choisir ces sous-traitants.

[s]**LA QUESTION[/s] :** est ce que ce projet est légal compte tenue que celui qui attribue les marchés a des actions dans la société sous-traitante ?

Si cela pose un Pb légal, y a t'il une solution ?

merci de votre aide

RS

Par **beyer1946**, le **19/09/2013** à **16:38**

voir contrat de travail, clause de non concurrence
mon conseil : s'entendre avec les associés et gérants de la société A

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés